

L'ABELLE.
Nouvelles-Orléans
Vendredi, 1er Août 1828.
ELECTION DU PRESIDENT.
PREMIER LUNDI DE NOVEMBRE.
TICKET DE L'ADMINISTRATION.
Manufactures domestiques—Améliorations internes.
ELECTEURS D'INDIENS.
JAMES VILLEBE—De St. Bernard,
A. LEBLANC—De l'Assomption,
C. BUSHNELL—De l'Etat de Louisiane,
N. DECLEUET—De St. Martin,
J. MORRIS—Natchitoches.

Nous avons extrait la pièce suivante du *Weekly Register* de Natchitoches. Le *Georgia Journal* dit: «Un écrivain du *Charleston Courier* avance qu'on a fait des démarches auprès du Gouverneur de la Caroline du Sud pour l'engager à assembler la Législature de cet Etat; et l'on donne assez fréquemment à entendre que c'est dans le but de prendre des mesures préparatoires pour la séparation de l'Etat d'avec le reste de l'Union, à cause de l'admission du bill sur le Tarif.

Un citoyen, qui s'élève contre de tels procédés, s'exprime ainsi, dans le *Charleston Courier*. «J'en appellerai au témoignage des centaines de personnes qui l'ont entendu, et je leur demanderai s'il n'est pas vrai qu'aujourd'hui encore on répète dans nos rues, NE CRAIGNONS RIEN, LES NATIONS ÉTRANGÈRES NOUS PROTÈGENT. Nos propriétés et notre commerce sont assez considérables pour les tenter; et ils ont des hommes et des navires pour nous défendre. Le Congrès ne peut tout au plus que nous bloquer, et il n'est pas difficile de se débarrasser bien tôt de lui.» Mais le *Georgia Statesman*, en commentant la proposition d'assembler un Congrès, fait les réflexions suivantes:

«La 8e section du 1er art. de la Constitution des États-Unis dit: Le Congrès aura le droit d'imposer et de percevoir des taxes, droits, impositions, accises, &c.» «La même sect. du même art. donne également à ce corps le droit de régler le commerce avec les nations étrangères, et parmi les divers États, &c.»

«Et dans la dernière sect. du même art. il est spécialement et emphatiquement établi, qu'aucun Etat, sans le consentement de son Congrès, ne pourra mettre de droit ou d'impôt sur les marchandises importées ou exportées; excepté, dans le cas où cela serait absolument nécessaire pour l'exécution de ses lois d'inspection; et que «nul Etat ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir aucun droit de tonnage, avoir des troupes ou des vaisseaux de guerre en temps de paix, ni entrer dans aucune ligue ou former aucun contrat avec un autre Etat, ou avec une puissance étrangère, &c.» «Avec ces dispositions de la grande Charte de nos droits, constamment présentes à leurs yeux, comment les Éditeurs du *Southern* osent-ils s'écrier, en vrais séducteurs, que le Sud, pour empêcher les projets détestables du Congrès, a épuisé tous les moyens constitutionnels que peut offrir son association avec lui pour des affaires de commerce et autres.»

«Par quels moyens constitutionnels se sont-ils opposés à ces projets détestables? S'ils décorent du nom de moyens constitutionnels les erreurs individuelles et les violences démagogiques de la populace, il faudra leur accorder volontiers le patriotisme pour lequel ils disputent avec tant d'emportement. S'ils trouvent qu'il est constitutionnel d'investir la minorité du droit de commander; s'ils appellent constitutionnelle l'opposition à un acte du Congrès dont tous les principes ont été dûment discutés, et qui, après une longue et profonde délibération a été admis par les deux chambres et a reçu la sanction du Premier Magistrat de l'Union, on peut, en toute vérité, les accuser de travailler franchement à la désorganisation; mais ils n'obtiennent sans doute pour récompense, que l'exécution d'une population outragée.»

Nous bornerons ici nos citations, ajoute l'Éditeur du *Weekly Register*; mais elles suffisent pour montrer aux hommes amis du système américain, ce à quoi ils doivent s'attendre si de pareils politiques s'emparent de l'autorité.

(*) Nous prions le lecteur de remarquer que nous ne traduisons que par la plus faible expression; *refarious*, signifie proprement scélérat; *refarious projects*, projets scélérats.

On a dit à Lloyds, que les navires américains destinés pour la Havane et autres ports des Indes occidentales, s'assurent à 20 pour cent meilleur marché que les navires anglais, par le motif que les capitaines et les pirates respectent beaucoup plus le pavillon américain que celui de l'Angleterre.

Le général Bertrand naguère grand Maréchal de la cour de Napoléon, vient de marier sa fille au fils d'un riche Américain, propriétaire du passage des Panoramas, (M. Amédée Thayer, fils de M. James Thayer qui habitait ci-devant Rhode-Island). La noce a été brillante et pleine d'intérêt. La jeune personne est une des plus belles femmes que l'on puisse voir, et les souvenirs de St. Hélène ajoutent un nouveau prix à ses charmes. La petite, mais charmante maison dans laquelle la société s'est réunie, et à laquelle on a joint une salle construite en bois, a été la demeure de Bonaparte. C'est de là qu'il partit à l'âge de 26 ans pour aller conquérir l'Italie. C'est de là encore, qu'après quelques mois de repos, il partit pour l'Égypte, pour aller planter le drapeau Tricolore sur les Pyramides; c'est dans ces deux étroits salons, dans ce petit jardin qu'il conquit

le 18 Brumaire; et ce fut le plancher qu'il foula pour la dernière fois le lendemain matin de ce jour mémorable où il prit possession du palais des rois et ceignit sur son front le bandeau impérial. (Savannah Georgia.)

FEUILLETON.

EUGÉNIE, ou L'ORPHELINE. suite.

Mon cher Saligny, il y a long-temps que je brûle de m'expliquer dans votre sein; vous m'avez cru un homme sensé; fait pour aimer la raison, pour l'écouter; eh bien! vous voyez la victime d'une passion que chaque instant augmente. Vous n'ignorez point que j'ai accueilli, dans son enfance, la fille d'un de mes malheureux vaisseaux; la pitié d'abord m'a conduit; j'ai imaginé ne trouver en moi que quelque étincelle de la tendresse d'un bienfaiteur, d'un père. Comte, c'est tout le feu de l'amour qui me consume; cette enfant à qui j'ai ouvert mon sein, cette Eugénie... est devenue ma souveraine, la suprême maîtresse de ma liberté, de ma vie. Assurément, loin de ma pensée d'abuser de mes bienfaits! l'idée seule de ce crime me révolte; mais... pensez-vous qu'il me serait défendu d'aspirer à la main d'Eugénie? Quel plaisir de la venger des injustices de la fortune, de lui faire partager mon état, mes richesses, mon rang, mon cœur! c'est la fille d'un Gentilhomme; elle annonce toutes les vertus; il ne lui manque que la richesse, et c'est peu de chose qu'un tel obstacle. Un bien plus puissant m'arrête: si je ne suis point aimé d'Eugénie, c'est en quelque sorte, la victime de la reconnaissance que je mets dans mes bras; et mon cher Saligny, serais-je heureux au prix d'un semblable sacrifice? Vous me connaissez trop pour imaginer que je veuille le devoir mon bonheur à une sorte de violence; c'est le cœur, c'est l'amour d'Eugénie qui peut seul payer le mien; sans un retour mutuel, je ne goûterai point l'ivresse attachée à cette volupté pure que j'ai désirée jusqu'ici, et dont je n'ai pu encore jouir! Vous me témoignez de l'amitié; mais je vous adresse une prière indiscrète: vous allez souvent chez madame de... qui a bien voulu se charger d'Eugénie; tâchez de pénétrer l'âme de mon orpheline: en un mot, que je sache de quel côté elle me voit, si sentimens. Je m'y attends. Comte, peut-être ce ne seront que deux de la reconnaissance; je n'en dois pas espérer d'autres; j'ai vécu avec une femme à qui je n'ai pu même inspirer la moindre sensibilité en ma faveur. Eugénie... serait-elle plus tendre? et si elle venait à aimer... serait-ce moi qu'elle aimerait! Mais faites mieux; vous êtes libre, riche, je ne vous parlerai point de tous vos autres avantages, présentez-vous comme un amant qui aspirerait à devenir époux... Vous n'y pensez pas, marquis; et pourquoi vous défier de votre pouvoir? je serai votre interprète.

Le marquis s'obstine dans sa demande, presse le Comte de se charger absolument de ce rôle singulier, si difficile à jouer, pour un autre. Saligny, après s'être beaucoup défendu, se rend enfin, et promet d'employer toute l'adresse que pourra lui suggérer le désir de faire éclater son amitié.

Eugénie se trouvait à-peu-près dans la situation de son bienfaiteur; peut-être aimait-elle encore avec plus d'ardeur qu'elle n'était aimée, et elle avait atteint cet âge où il ne lui était guère possible de se tromper sur la nature du sentiment qui l'agitait; elle est effrayée, pour ainsi dire, lorsqu'elle a porté la lumière au fond de son cœur; elle y saisit un penchant qui lui doit l'engagement réjetter. J'aimai scélératement, j'aimai lui, ce trouble que j'éprouve, qui m'a ôté mon repos; qui chaque jour, devient plus violent, est de l'amour, un amour... que je ne vaincrai jamais! Eh! qui en est l'objet? je n'ose m'arrêter à cette idée. Ah! je me suis trop long-temps abusé! je m'en imposait sur ma reconnaissance! La reconnaissance, hériton à cet excès son bienfaiteur! Malheureuse que je suis! du moins sachons nous contraindre, renfermer un égarement qui ne rendrait coupable à tous les yeux, aux miens mêmes, que dirait madame de... si ma folle erreur lui était connue!

Rémerville prie cette dame de lui permettre d'avoir un entretien particulier avec Eugénie; il se trouve donc seul avec elle: Eugénie, j'ai besoin de converser avec vous sur un objet très-important, puisqu'il s'agit de votre destinée, du bonheur de votre vie. Vous savez que je dois vous regarder comme ma fille la plus chère... j'ai été assez heureux pour dérober votre enfance au triste état qui la menaçait; mon attachement pour vous, etc., je ne pourrais l'exprimer, non, je ne pourrais l'exprimer, loin de s'affaiblir, a augmenté avec votre âge; il est temps d'achever ce que j'ai commencé, de vous procurer un établissement qui mette le sceau au peu que j'ai fait pour vous; un mari... Me marier, monsieur le marquis! ah! je vous conjure, j'en embrasse vous genoux, vous êtes mon père, vous êtes tout pour moi; souffrez, monsieur... permettez, mon cher bienfaiteur, que je vive seule, livrée à moi-même, tout entière à la reconnaissance que je vous ai consacrée, et... que fait mes délices, qui remplit mon âme! Que je ne songe qu'à vous! que je n'existe que pour vous! (et elle se rejette, en pleurant amèrement aux pieds de Rémerville.) Non, qu'on ne me parle point du monde! qu'on ne me parle de personne!... Mais, Eugénie, vous n'y pensez pas: le parti que je viens vous proposer réunit tous les avantages; c'est un homme de qualité, riche, aimable, qui se fera un devoir de vous plaire; il vous a vue, et vos charmes... Mes charmes, monsieur... ah! que n'ai-je effectivement de la beauté! que ne suis-je élevée au premier rang! Je sais... monsieur... que je suis votre fille... vous m'avez honoré de ce nom; je l'emporterai au tombeau. (La fin au numéro prochain.)

Nous avons fait de vains efforts pour connaître l'auteur de l'Épître suivante; mais quoiqu'il soit, nous lui décernons d'avance la palme qu'il mérite, et nous invitons toutes les âmes Louisianaises à se taire pour l'écouter; Marot et Benseront n'eurent pas des accords plus doux; Léonard, ce charmant créole, ne sut jamais comme lui louer les délices des champs, et Moscosus et Dion, Anacréon et Tibulle, Horace et Racan, Deshoulières et l'abbé de Chaulieu vont goûter de nouvelles délices sur le vert gazon de l'Élysée; ils vont s'écrier avec enthousiasme, en entendant les sons harmonieux de cette lyce: Heureuse terre! les neuf sœurs ne t'ont pas abandonnée; sur le mont sacré résonnent toujours leurs accents divins; mais, cent fois plus heureuses encore, sont les rives du fier et bouillonnant-Meschacché; Apollon lui-même assis au bord des claires fontaines, y fait redire aux échos ses mélodieuses chansons.

(*) Léonard, de la Guadeloupe; ses pastorales sont presque autant de chefs-d'œuvre; on admire surtout son Idylle de l'Heureux Village, et ses Stances sur le petit bois de Romanielle, près de Paris.

Épître au Chemin du Bayou.
Le chasseur d'Atalapha, dans ses métamorphoses
A chanté le Mississippi, tout couvert de roses;
Et, moi moins savant, comme disait Rotrou,
Je vais chanter le beau chemin du Bayou.

Déjà l'aurore natale
Avait chassé le libon,
Et la rose sur sa tige virginale,
Ébullissait le Bayou,

Lorsque vers ces beaux lieux, pour me distraire,
Je m'acheminai, à ma contume ordinaire,
Dieu! que de beautés virent frapper mes yeux;
L'Olympe n'était ouvert et jamais les Dieux.
Dans leur vaste ciel, dans leur céleste jardin,
N'enrent les trésors; que possible ce chemin.
N'enraux aux champs triste et silencieux;
C'était alors, l'insatiable délice
Où l'âme active et inaltérable,
Va saluer d'un chant vierge et joyeux,
Le soleil quittant sa couche orientale,
La douce voix de l'oiseau du matin,
Par un effet que je ne puis comprendre
Vint adoucir, vint charmer mon chagrin;
Tu me trouvais consolé de l'attente,
Et d'un couplet que mon cœur fit soudain.
J'accablai son rapide refrain.
Si l'amant plus doux à mes vœux
Mettait dans mes bras amoureux
Celle pour qui je respire, celle que j'aime
Tu me verrais plus heureux que toi-même.
Je finissais, je me accidais à peine
Le dernier bruit se perdait dans les airs
Que sous mes pieds dans une plaine
Un pré fleurissait ses tapis verts.
La violette humbelle quoique jolie,
Le frais lilas et cent diverses fleurs
De leur éclat embellissant le prairie
Le parfumaient de leurs douces odeurs
Je vis soudain le milieu de la plaine
A gros bouillon jaillir une fontaine
De qui les eaux, plus claire que le rubis
Se promenaient sous le paisible ombrage.
De vertes rochers, dont les rameaux fleuris
Le couronnaient et bordaient son rivage
Je voyais ma belle dans cette plaine,
Bonté chaque fleur embaumant son haleine.
Quand vint amour, plein de malice,
Me vider, j'avais dans tous les temps
Bravés ses traits, je risais des amants
Que je voyais esclaves d'un caprice.
Toujours me plaindre, et chérir leurs tourments
Des jours viendront où vous pourrez connaître
Ce qui nous ôte aujourd'hui le repos.
Vous apprendrez à la plaine peut-être
Me dit-on, en écumant nos maux.
Las, j'eus beau fuir le sourire de mabelle;
Je ne voyais et ne voulais voir qu'elle,
Et je sentais un grand feu me brûler
Plus un frisson dans mes veines couler.
Quand la nuit vint fuir place à l'aurore,
Ma belle avait un cœur trop inflammable
A des tourments qu'elle ignorait encore.
Je la blâmais de n'avoir pas mis fin
Si vers sa porte, amour guidait mes pas,
Elle aurait du descendre la première
Pour m'accueillir, et ne la voyant pas
Je me disais elle est cruelle et fière.

(*) Allusion faite à la mage du chemin du Bayou.
Ce qui plaît surtout dans les vers de notre aimable poète, ce qui montre combien il est riche de son propre fond, c'est l'affection avec laquelle il dédaigne de puiser chez ses confrères.

A VENDRE—UN NEGRE créole du pays, âgé d'environ 20 ans, garanti des maladies et vices prévus par la loi. Son maître ne le vend que parce qu'il ne veut point le servir, et qu'il s'est absenté quelquefois de chez lui. Il est du reste excellent sujet, bon cuisinier, charretier et manœuvre, &c. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de cette feuille.
1er août—3

A Z CAVALIER, ont en magasin les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.
Couvertures françaises de 3 points, 1ère qualité, do. de 4, 6 et 10 points,
Fil de Lencs, toile à draps.
Linge de table, seringues à soi-même.
Vin rouge en barriques de diverses qualités,
Vin blanc en tierçons.
Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité.
Vin de Bordeaux en caisses de divers crus.
Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche et colorée.
Bouteilles vides et bouchons. 1 Août.

Jeudi 7 Août, par le Register des testaments, à la Cour, à midi, pour le compte de la succession Zerbun, la négresse Hannah, de 60 ans, et le nègre Auguste, créole de 25 ans, un peu cordonnier.—Conditions, à 6 et 9 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque.

COUR des preuves, jeudi 31 Juillet 1828, l'exposera en vente au Faubourg Annociation, à l'encouragement des rues Cléste et de la N. Levée, à 11 heures du matin, les effets mobiliers de la succession de feu Charles Berthaud.
Par ordre de la cour,
21 Juillet. C. BLACHE dep. reg. des test.

COUR des preuves, mardi 29 Juillet 1828, l'exposera en vente à la bourse à midi, pour le compte de la succession de feu W. Bernwell jnr. un nègre nommé Owen. Conditions 12 mois de crédit en billet endossé à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour, CHS. BLACHE, dep. reg. des test.
21 Juillet.

PENDANT la saison des maladies le Spectacle-Mécanique ne s'ouvrira que le Jeudi, Samedi et Dimanche; le Samedi est réservé pour les personnes de couleur libre.
23 juil.

Nouvelles Maritimes.
PORT DE LA NILLE-ORLEANS.
Espéjés.
Goel Maria, Baker, Ponsacole, Hyer et Kopman.
Goel Victoria, Corro, Peñacola capt.

Bateau à vapeur North American, Scott, de St. Louis, avec 23 barils de sucre à 9 Paxon et co. 34 de 50 barils plomb de chasse et autres articles à J. G. Stevenson; A. Scott, J. Mager, et J. Hyard.

COUVERTURES
FRANÇAISES de 3 points, dernièrement importées, pesant 8 liv. la paire—à vendre par
31 juillet—3m 2ps
J. MAGER.

A VENDRE
un excellent cabriolet presque neuf, avec un superbe cheval de race, garanti. S'adresser au bureau de cette feuille.
31

A VIS—Daniel Grégoire Bourdazat, à l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il a contracté une raison de commerce avec Mr. Antoine Mathieu Bourdazat, son père, à Bordeaux; que lui seul sera le gérant de la société à la Nouvelle-Orléans, et qu'à dater du 1er. Juillet 1828 la signature sociale de la maison à la Nlle-Orléans, sera, D. G. Bourdazat & Co.

De plus, il a l'honneur d'annoncer aux négociants de cette ville, et de la Louisiane qui pourraient avoir des assurances commises sur la place de Bordeaux, qu'il vient de recevoir du syndic des assureurs de cette dernière ville, pleine pouvoir de le représenter dans toutes affaires d'assurances, grosses et communes, soit sur corps du bâtiment soit sur marchandises, messieurs les intéressés sont invités de faire viser leurs comptes de réclamations par l'agent général D. G. Bourdazat, à défaut de quoi ils seraient de nul effet, et refusés au paiement.
28 juin—2

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$5 25 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, QUARANTE-CINQ onces de pain pour un escalin. Nlle-Orléans, 25 juillet 1828.
D. Prieur, Maire.

A VIS—Le sousigné, nommé par la Cour des Preuves exécuteur testamentaire de la succession de feu P. V. Barbet, invite les personnes à qui la succession peut devoir quelque chose, à lui présenter leurs comptes dûment en forme par écrit, et à celles qui lui doivent soit instants, soit à s'acquitter entre ses mains dans un bref délai, pour éviter les poursuites judiciaires, et trouvera toute la journée à son bureau, au domicile de M. N. Girod, vis-à-vis le bureau de la Cour, à midi.
28 juillet.
JEAN BOURD.

VIN DE BORDEAUX.
Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clore une facture.
P. BEY,
rue Royale, N. 118

A vendre par ses soins
EN DÉBARQUEMENT du brick de Bordeaux.
6 pipes eau-de-vie 4me. preuve.
25 barils de blanc preuve du Mexique cont.
18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.
12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
132 paniers huile fine clarifiée.
1 caisse cote pailly en J.
1 do. Tubes de pailly, fond lithographique.
3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.
1 do. fusils à pistons grand calibre.
1 do. pistoles do. do.
40 mille capsules première qualité.
Le tout ayant droit au drawback.
D. G. BORDUZAT & Co.
1er. juillet. N. 108 Rue Royale.

Vente ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le brick Levant, de Bordeaux;
100 barils de 18 gallons eau-de-vie blanche 5me. preuve,
400 caisses vin rouge de Médoc
4 caisses loquets, tarjettes et verrouillots
20 barriques vin rouge vieux, de Médoc
EN MAGASIN:
200 barriques vin rouge, diverses qualités
30 tierçons vin blanc, Sauterne, Graves et Baisus.
80 caisses vins rouge et blanc,
20 pipes eau-de-vie de Cognac 4e. preuve
100 paniers bouteilles de Bordeaux. 30 J.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire.—Lucy Caldwell femme de Thomas Caldwell contre Thomas Caldwell son mari.—7959.—Sur motion de Geo. A. Waggaman Esq. avocat de la demanderesse et la cour étant convaincue par des preuves que le douaire de la demanderesse est mis en danger, par l'état des affaires du défendeur, ordonne et adjuge que le jugement par défaut rendu sur ce cas le 28 Mai dernier, soit maintenant confirmé et qu'une séparation de biens existée dès ce jour entre la demanderesse et le défendeur, son mari, conformément à la loi, et de plus que la demanderesse recouvre la somme de deux mille piastres montant de la somme apportée par elle en mariage et de plus il est ordonné que le défendeur paie les frais.
Signé JOSHUA LEWIS.
Signé J. S. LEWIS, Greffier.
Signé 3 Juin 1828.

Lesquels frais se montent à la somme de quarante quatre piastres 37 1/2 cents, sans compter les honoraires du sheriff.
Je certifie par le présent que la pièce ci-dessus est une copie d'un jugement primitif enregistré au greffe de cette Cour au témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite cour dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7 Juin de l'an de grâce 1828 et dans l'an 52 de l'indépendance des États-Unis.
J. S. LEWIS—Greffier.
19 juin.

COFFEE—100 prime bags Havana Coffee for sale by
may 13 G. RUSSEL & BARSTOW.

Ventes Publiques.
Par Baudouin et Domingon.
Le sera vendu samedi 2 Août, à 5 heures de l'après midi, en face des Casernes, une quantité de billes d'acajou, de première qualité.
Les conditions seront connues au moment de la vente.
1er août.

Par T. Mossy.
Le sera vendu vendredi 1er. Août, à son encan, 20 pièces Osanburg de première qualité.
1er août.

Par J. le Carpentier.
Le sera vendu samedi 2 Août, à 10 heures du matin à son magasin d'encan.
Viii de madère de Scott, qu'on dit avoir 17 ans.
Vieille eau-de-vie, do. do. do.
Yacchini-Christi, générique de Cologne, vieux corapao, vin rouge de Roussillon, liqueur d'uni-sette.
1er août.

Par Joseph Le Carpentier.
Le sera vendu Vendredi 1er. Août, à 4 heures de l'après-midi, à l'encouragement des rues Dauphine et d'Orléans, un Fond de Cabaret.
31 juillet

Par F. Dutillet.
Le sera vendu le Lundi 15 Août prochain, à midi précis.
UN BOUTON d'acier, de 10 lignes de diamètre, et d'une longueur de 20 lignes.
Conditions—Dix, vingt et trente mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les frais d'actes, hypothèque, et levées, sont à la charge de l'acquéreur.
—31 juillet—13

BAQUETS REGULIERS
Les belles goélettes CORREO, capitaine Tuckey, et ROEND, capitaine Bateman, de première classe et fins voiliers, partent à l'avenir comme paquebots réguliers entre ce port et celui de Tampico, deux fois par mois pour chaque port. Le *Harold* partira d'ici le 1er. Août, et de Tampico le 15 du même mois, et le *Corro* partira d'ici le 15 d'août, et de Tampico le 1er. de ce mois.
Les passagers et les chargeurs peuvent être assurés que les arrangements ci-dessus seront punctuellement observés.
Pour fret ou passage s'adresser à Tampico, à GORDON, TUYES et Co.
Et à la Nouvelle-Orléans, à GORDON, FORSTALL et Co.
1er août.

POUR LA HAVANE.
Le brigantin français la SOPHIE, du port de 134 tonneaux, de première classe, et un très fin voilier, est à même de prendre charge pour le sud-est. Il ne tardera pas à partir, et n'ayant besoin que de trois cents barils pour compléter son chargement, ou pour application de passage, ayant des emménagements très-supérieurs, s'adresser à
D. G. BORDUZAT & Co.
Rue Royale, No. 108.
29 Juillet.

POUR LA GUIRA & CAMPECHE.
Le brick fin voilier ANNA, capitaine Eskelidon, a besoin de 600 barils pour compléter son chargement; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
25 juil. GOTTSCHEK & REIMERS.

A PRETER.
Le beau brick américain fin voilier FREE OCEAN, capitaine Cruse, du port de 296 tonneaux. S'adresser à
25 juil. GOTTSCHEK & REIMERS.

A PRETER.
Le beau brick français, fin voilier et doublé en cuivre la SOPHIE, capt. Nicolle, du port de 134 tonneaux est prêt à prendre charge. Pour les conditions s'adresser à
D. J. BORDUZAT,
Rue Royale No. 108.
22 juil.

POUR LA PROVIDENCE (R. I.)
Le beau brick fin voilier, COCAHON-TAS, capt. Brown, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Conti ou à
19 juil. BOWERS, OSBORN et BOWERS.

POUR BOSTON
Le brick fin voilier MILTON, capt. Manahel, partira dans le courant de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou bien à
18 Juillet LINCOLN et GREEN.

POUR PHILADELPHIE.
Le navire neuf, construit à Philadelphie, NORTH STAR, capitaine Thurber, partira pour ledit port, le 1er. d'août. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
18 juil. J.-W. ZACHARIE & Co.
Rue Royale, N. 83.

POUR NEW-YORK
Le brick SYPHAX, capt. Nichols, a besoin de l'encouragement d'environ 400 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis les Casernes, ou bien à
16 juil. BOWERS, OSBORN et BOWERS.

POUR RIO-GRANDE.
La bonne et solide goélette, clouée et chevillée en cuivre, CALAWBA, capt. E. Tardy, partira sous peu de jours. Pour fret d'une centaine de barils, ou pour passage, s'adresser au capt. à bord vis-à-vis la rue Conti, ou à
16 juil. M. F. COUGOT.

POUR PORT-AU-PRINCE.
Le beau brick fin voilier, MARY, capt. Dobson, partira vers le 6 de Juillet. Pour fret d'environ 200 barils ou pour passage, s'adresser au capitaine Dobson à bord, en face des magasins Bleus, ou à
2 Juillet GOTTSCHEK & REIMERS.

POUR CAMPECHE & SIZAL.
Le navire de première classe DESDAMONA, capt. Randall, est maintenant prêt à recevoir un chargement, et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
25 juil. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR MADÈRE.
On expédiera pour ce port, une navire de première classe, si on offre de suite l'équivalent de 200 barils, pour fret. S'adresser à S. P. MORGAN.

GLACES & SORBETS.
MR. SERREAU, qui par suite d'une indisposition de plusieurs jours s'était vu contraint à fermer provisoirement son établissement de la rue d'Orléans, a l'honneur d'informer le public, et surtout les Dames de cette ville, qu'il vient de rouvrir et qu'on trouvera tous les soirs chez lui des Glaces et des Sorbets, au goût des amateurs.
17 juil.